



HAL
open science

Langres et Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) : un exemple de construction d'un pôle urbain à la fin de l'âge du Fer et au début du Haut-Empire

Philippe Barral, Nicolas Coquet, Stéphane Izri, Martine Joly, Pierre Nouvel, Philippe Blanchard, Benoît Dupere, Serge Février, Arnaud Vaillant

► To cite this version:

Philippe Barral, Nicolas Coquet, Stéphane Izri, Martine Joly, Pierre Nouvel, et al.. Langres et Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) : un exemple de construction d'un pôle urbain à la fin de l'âge du Fer et au début du Haut-Empire. Catherine Gaeng. *Hommage à Jeannot Metzler, Archaeologia Mosellana (9)*, CNRA; Musée National d'Histoire et d'Art; SRA de Lorraine; Landesdenkmalamt des Saarlandes, pp.361-383, 2014, 978-2-87985-293-5. hal-01073777

HAL Id: hal-01073777

<https://hal.science/hal-01073777>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LANGRES ET CHAMPIGNY-LÈS-LANGRES (HAUTE-MARNE) : UN EXEMPLE DE CONSTRUCTION D'UN PÔLE URBAIN À LA FIN DE L'ÂGE DU FER ET AU DÉBUT DU HAUT-EMPIRE

PAR PHILIPPE BARRAL¹, NICOLAS COQUET², STÉPHANE IZRI², MARTINE JOLY³, PIERRE NOUVEL⁴

1. *Professeur** ; 2. *Doctorant** ; 3. *Maître de conférences, Université Paris-Sorbonne, UMR 8167, "Orient et Méditerranée" (Paris)* ; 4. *Maître de conférences, *Université de Franche-Comté, UMR 6249, laboratoire Chrono-environnement (Besançon)*

AVEC LA COLLABORATION DE PHILIPPE BLANCHARD (†), BENOÎT DUPÈRE, SERGE FÉVRIER
ET ARNAUD VAILLANT

Mots-clés : Urbanisation, âge du Fer, *oppida*, sanctuaire, agglomération, chronologie, mobilier, monnaies, amphores, verre.

Résumé : Cette étude a pour objectif de proposer un bilan synthétique des connaissances sur Langres et son environnement, de La Tène moyenne au Haut-Empire, en mettant l'accent sur les modalités d'émergence et de développement de la capitale de cité des Lingons.

Schlüsselwörter: *Urbanisierung, Eisenzeit, Oppida, Heiligtum, Stadt, Chronologie, Funde, Münzen, Amphoren, Glas.*

Zusammenfassung: *Diese Studie soll einen zusammenfassenden Überblick unserer Kenntnisse der Stadt Langres und ihres Umfeldes, von der Mittellatènezeit bis in die römische Kaiserzeit, zeigen. Der Hauptakzent liegt dabei auf den Modalitäten des Aufkommens und der Entwicklung der Hauptstadt der Lingonen.*

Dans la monographie qu'il a consacrée à l'*oppidum* du Titelberg (Metzler 1995), Jeannot Metzler a écrit quelques pages sur les *oppida* du quart nord-est de la France, en s'interrogeant sur les modalités suivant lesquelles ce groupe de sites évoluait au passage de l'époque laténienne à l'époque romaine. Il consacre ainsi quelques lignes à Langres/*Andemantunnum*, capitale des Lingons, en soulignant la piètre connaissance que nous avons à la fois de l'*oppidum* et de la ville gallo-romaine précoce. Il propose également une localisation hypothétique de la fortification laténienne, qui serait du type rempart de barrage (Metzler 1995, pp. 612-613 et fig. 301).

Près de vingt ans plus tard, force est de constater que le dossier relatif à l'occupation préromaine de Langres reste assez maigre. Les niveaux d'occupation laténiens n'ont réellement pu être mis en évidence qu'à une seule occasion, lors de la fouille du "Marché couvert" (Barral *et al.* 1993), tandis que les opérations préventives récentes n'ont quasiment jamais été en mesure d'atteindre les niveaux profonds de la ville. En revanche, différentes fouilles et découvertes réalisées ces dernières années ont fourni des données nouvelles qui intéressent les débuts de la ville du Haut-Empire. Le réexamen du matériel issu des fouilles anciennes (notamment celles de la "Place des États-Unis") apporte également quelques informations complémentaires utiles.

Au demeurant, c'est surtout la connaissance de l'environnement de l'*oppidum* qui a bénéficié d'avancées significatives, grâce aux travaux de prospection aérienne récents et à l'étude de mobiliers conservés dans des fonds privés portant sur le secteur de Champigny-lès-Langres. Si le site était connu depuis le XIX^e siècle, son importance et son rôle dans la construction du pôle urbain de Langres restaient largement ignorés. Cette étude, pour les mélanges offerts à Jeannot Metzler, nous fournit l'occasion de proposer un premier bilan synthétique du fonctionnement du pôle Langres – Champigny-lès-Langres, de La Tène moyenne au Haut-Empire.



Fig. 1 - Vue aérienne de Langres (Haute-Marne) et plan de situation.
Cliché S. Izri et P. Nouvel ; CAO N. Coquet 2013.

1. Langres, l'*oppidum* et la ville gallo-romaine précoce

1.1. L'*oppidum*

Dès le XIX^e siècle au moins, l'*oppidum* principal des Lingons a été identifié avec le site de l'actuelle ville de Langres (fig. 1), sur la foi des découvertes de mobilier gaulois effectuées lors de travaux urbains, d'arguments topographiques et de la présence de la capitale de cité gallo-romaine. Pourtant, jusqu'à ces dernières années, l'existence d'un *oppidum* sous la ville actuelle n'était évoquée qu'à titre d'hypothèse, certains auteurs faisant preuve d'un réel scepticisme, en l'absence de preuves archéologiques irréfutables (par exemple Frézouls 1988a, p. 407 ou May 1991, p. 37). Ce dossier a été intégralement réexaminé récemment (Joly 2001 ; 2003) et nous ne rappellerons ici que quelques points essentiels, actualisés à la lumière des recherches récentes (fig. 2a et b).

De nombreuses mentions de trouvailles de mobilier gaulois apparaissent dans les publications anciennes. Il s'agit pour l'essentiel de découvertes monétaires. L'inventaire d'A. Blanchet totalise 440 monnaies gauloises (Blanchet 1905, p. 494). Au moins 84 potins de type LT 8319 et 150 LT 8329 ont été dénombrés, provenant au minimum de 40 lieux différents de la ville. Beaucoup ont aujourd'hui disparu¹. Par ailleurs, la découverte la plus notable est celle d'un lot de plus de 3000 monnaies mis au jour, en 1880, lors de la construction de la *citadelle* de Langres. Il s'agit exclusivement de potins lingons, dont quelques-uns sont actuellement conservés au musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye. L'abondance et l'homogénéité de la composition du "trésor" laissent supposer qu'un centre de production des deux types présents (types LT 8319 et 8329) se trouvait à Langres, ou non loin de là.

Il faut ajouter à ces découvertes monétaires d'autres objets caractéristiques de la période laténienne (fibules, rouelles, amphores italiques essentiellement), qui ne peuvent malheureusement, pour la plupart, être localisés avec précision. Quelques rares fouilles exécutées dans les deux dernières décennies du XX^e siècle fournissent des informations déterminantes.

LANGRES ET CHAMPIGNY-LÈS-LANGRES (HAUTE-MARNE)

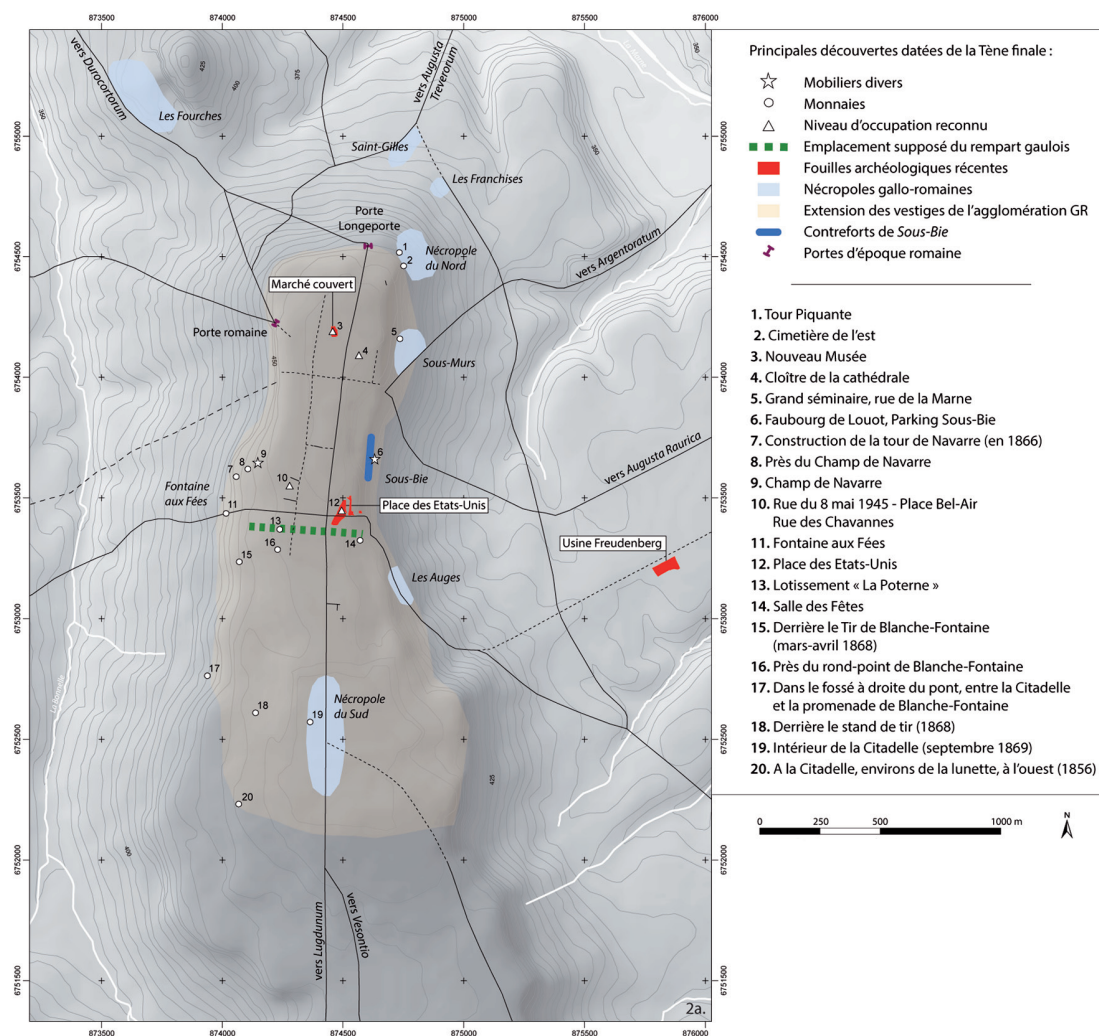


Fig. 2a - Langres, localisation des vestiges de la fin de l'âge du Fer et du Haut-Empire.
CAO N. Coquet et S. Izri, 2013.

Les fouilles de sauvetage du site du "Marché couvert", menées en 1985 et 1986 sous la direction de J.-J. Thévenard, à l'emplacement prévu pour le nouveau musée municipal, ont mis au jour, sur une surface d'environ 1200 m², une partie d'un quartier d'habitation construit à partir du début du I^{er} siècle. Les ultimes interventions sur le terrain réalisées en 1988 par M. Joly ont révélé l'existence d'une occupation de La Tène finale continue et étendue. Celle-ci se présente sous deux formes : d'une part des couches et remblais inégalement conservés, reposant sur le substrat rocheux ou formant le remplissage de structures excavées aménagées dans ce dernier, d'autre part un matériel de La Tène finale retrouvé en situation résiduelle dans différents contextes gallo-romains (caves maçonnées, notamment). La répartition des vestiges de La Tène finale sur la totalité de l'emprise du site exploré montre que leur caractère relativement limité est le résultat de destructions antiques et médiévales (Barral *et al.* 1993).

Les couches gauloises encore en place, de faible épaisseur, contiennent fréquemment quelques éléments datables de la période augusto-tibérienne. Il en va de même d'une couche argileuse verte, présente sur tout



2b.



2c.



2d.

Fig. 2b - Plan du quartier de la "Place des Etats-Unis" à Langres (M. Joly, d'après Frézouls ; DAO B. Turina, modifié) ; 2c. Lithographie de la porte nord, dite "Longe Porte" (d'après J.-Ph. Girault de Prangey 1850) ; 2d. Contreforts de Sous-Bie (cliché S. Février).

le site, qui scelle ces niveaux précoces. À la lumière de ces informations, il semble que l'habitat gaulois ait été arasé et nivelé vers la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère, dans le cadre d'un réaménagement général, en vue de la construction d'un nouveau quartier d'habitation.

Les caractères de l'habitat laténien et augustéen ne peuvent être précisés en raison de la mauvaise conservation des structures. En revanche, des indications chrono-culturelles fiables peuvent être tirées du matériel assez abondant mis au jour (fig. 3). Globalement, les caractères typiques de La Tène D2 sont bien marqués et dominants (Campanienne Boïde et imitations de la vallée du Rhône, céramique fine tournée à décor estampé, céramique culinaire à pâte mi-fine tournée...). Par ailleurs, un nombre non négligeable de fragments de céramiques se rattache sans ambiguïté à des formes et catégories attribuables à La Tène D1 (pots en céramique modelée à décor incisé, céramique peinte à décor géométrique sur fond blanc ou rouge...).

Le faciès amphorique, qui associe des bords triangulaires, des bords peu inclinés et d'autres en bandeau haut est assez composite et s'inscrit probablement dans une durée assez longue (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.).

Considéré globalement, le matériel de la première phase d'occupation du "Marché couvert" est représentatif de la période comprise entre les années 120-100 av. J.-C. et 10-15 ap. J.-C. et témoigne d'une occupation vraisemblablement continue. Le matériel ressortit majoritairement à un faciès La Tène D2b, la faiblesse des témoins de la période augustéenne étant probablement imputable aux destructions et remaniements importants intervenus vers les débuts du règne de Tibère. La portée des fouilles du "Marché couvert" n'est donc pas mince, car elle prouve que Langres présente une occupation gauloise conséquente remontant à la fin de La Tène D1.

D'autres découvertes, plus ponctuelles, complètent ces données. En 1988, lors des fouilles réalisées à l'occasion des travaux sur le "Cloître de la cathédrale", des lambeaux de niveaux d'occupation ont été observés et quelques tessons d'amphores de type Dressel 1 ont été recueillis (fig. 3, n° 4). De même, en 1996, "Rue du 8 mai 1945", "Place Bel-Air", "Rue des Chavannes", quelques amphores Dressel 1 et de la céramique italique à vernis noir ont été mises au jour (fig. 3, n° 7). Enfin, il semble que des niveaux de La Tène D existaient également sous l'ensemble monumental fouillé "Place des États-Unis", de 1968 à 1983 (fig. 3, n° 1). En effet, É. Frézouls signale des constructions "antérieures" à celles qu'il a fouillées et qu'il date du début du I^{er} siècle. D'autres découvertes viennent appuyer cette hypothèse. On signalera en particulier, trouvées à l'occasion de "ramassages" réalisés de 1965 à 1968, deux anses d'amphores Dressel 1 estampillées *Sestius et E-l-d*, ainsi que quatre monnaies gauloises. Le classement et l'inventaire du mobilier de la "Place des États-Unis", entrepris récemment dans le cadre de travaux universitaires, a permis de mettre en évidence la présence d'amphores Dressel 1 et d'un ensemble monétaire gaulois significatif².

L'inventaire des trouvailles de mobilier gaulois et leur répartition montrent donc que l'occupation gauloise est très étendue et ne se limite pas, comme l'ont avancé certains auteurs en se fondant sur un simple examen de la topographie du site, à la partie nord de l'avancée de la montagne de Langres, où est cantonnée la ville du Bas-Empire (Frézouls 1988a, p. 386). L'emplacement du rempart gaulois reste inconnu. D'après le semis de trouvailles (voir fig. 2) et les logiques topographiques, il pourrait se situer au niveau de la "Porte des Moulins" et de la "Place Bel-Air", endroit le plus étroit de l'éperon. On peut ainsi estimer que la superficie de la ville préromaine a pu avoisiner une cinquantaine d'hectares.

1.2. La mise en place de la ville gallo-romaine

Trois cas de figures se présentent lors de la mise en place des *capita civitatis* à l'époque augustéenne (Frézouls 1991, pp. 108-110 et p. 114). Soit l'*oppidum* central est abandonné, soit un nouveau centre urbain est créé ex-nihilo (ou à proximité d'un carrefour ancien important, comme c'est le cas, par exemple, pour la nouvelle capitale éduenne, *Augustodunum*), soit la ville romaine est installée à l'emplacement de l'agglomération indigène. Ces différentes options dépendent à l'évidence de la latitude des pouvoirs locaux et du statut qui leur a été concédé lors de la réforme menée par Agrippa dans les années 20 av. J.-C. (Goudineau 1980). À la lumière des données récentes, il apparaît indéniablement que c'est le dernier cas de figure qui doit être retenu pour l'antique *Andemantunnum*.

Le nom de la ville antique, *Andemantunnum*, n'apparaît que dans les sources impériales, en premier lieu la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin* ainsi que sur plusieurs bornes milliaires, dont la plus ancienne est datée de l'année 43. Son caractère celtique, sans *numen augusti* (à l'image des cas similaires de Besançon et de Reims), va cependant dans le sens d'une continuité entre périodes laténienne et romaine. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les découvertes archéologiques les plus récentes (fouilles du "Marché couvert" et de la "Rue du 8 mai 1945") ont également apporté la preuve de l'existence d'une occupation pré-romaine sur le site de Langres. Ces recherches ont montré, en outre, une continuité entre les phases d'occupation gauloises et romaines. Ainsi, sur le chantier du "Marché couvert", le mobilier recueilli atteste

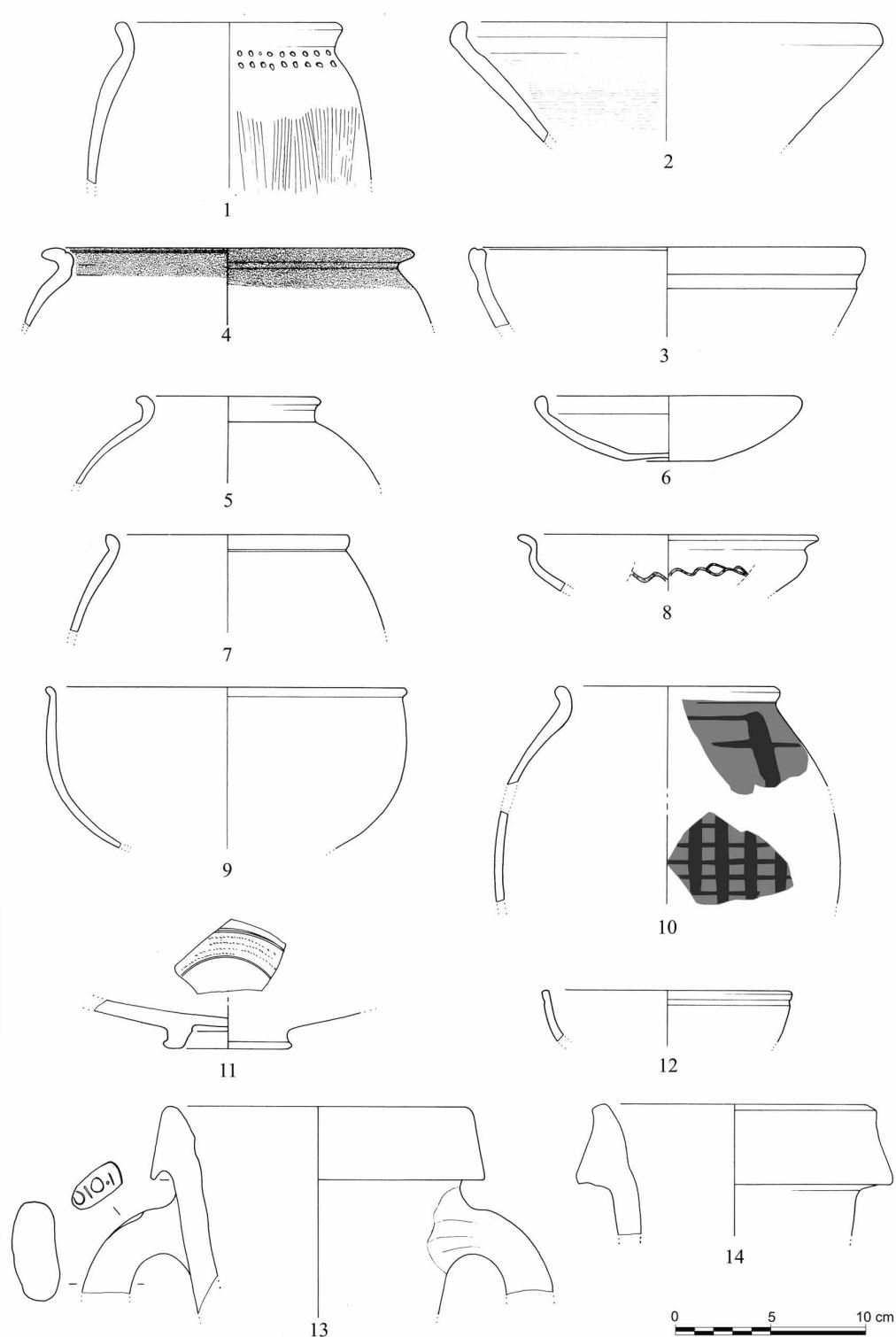


Fig. 3 - Langres "Marché couvert" : 1-3. céramique non tournée à pâte grossière ; 4. céramique tournée à pâte grossière claire à engobe micacé ; 5-9. céramique tournée à pâte fine et surface sombre lissée ; 10. céramique tournée à pâte fine claire et décor peint ; 11-12. céramique italique à vernis noir dite Campanienne Boïde ; 13-14. amphores vinaires italiques de type Dressel 1. Dessins Ph. Barral.

une occupation ininterrompue entre la fin du II^e siècle av. J.-C. et la fin de la période antique, au moins. Il apparaît clairement que le site a été nivelé vers le début du règne de Tibère, en vue d'un réaménagement du quartier d'habitation. Les constructions étaient montées sur des solins supportant des clayonnages décorés d'enduits peints. Au même moment, dès la fin du règne d'Auguste, d'autres quartiers ont été installés, "Place Bel-Air", par exemple.

Ici encore, les données récentes manquent pour mesurer la nature des mutations qui ont touché la ville vers le changement d'ère, alors que toutes les capitales de cités voisines se dotent d'un centre urbain au plan orthonormé, agrémenté d'une parure monumentale récurrente. On suppose cependant, à partir de l'étude de la trame viaire, que Langres a bénéficié elle aussi d'un plan d'urbanisme de ce type. On notera en particulier que l'axe structurant de la ville antique, le *cardo maximus* (l'actuelle rue Diderot), correspond au tracé de la voie de Lyon au Rhin que les recherches récentes permettent de considérer comme postérieure aux années 10 av. J.-C. (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 30-31). L'importance de la ville lors de la période augustéenne est d'ailleurs soulignée par Strabon lui-même, qui note que c'est chez les Lingons que la voie d'Italie se sépare en deux branches, l'une vers la Manche, l'autre vers le Rhin (Strabon, IV, 6, 11). L'ensemble du dossier archéologique incite à placer ce carrefour dans la ville même de Langres (Frézouls 1988b ; Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 29 et 36-37). Le tracé de la voie venant du sud détermine d'ailleurs une série de sections rectilignes dont la dernière, formant l'artère structurante de la ville antique, est longue d'un demi-mille romain exactement, ce qui laisse deviner la marque d'arpenteurs romains. On ne peut donc dissocier a priori les nécessaires transformations de la trame urbaine, aboutissant à la mise en place d'un réseau de rues régulier et le chantier de percement de la grande voie de Lyon au Rhin dans la dernière décennie avant notre ère.

Si, dans la plupart des cas, le développement de la capitale de cité passe par la fondation d'un nouveau centre urbain plus ou moins proche de la ville principale gauloise (Autun à 25 km de Bibracte, Sens à 2 km du pôle gaulois préexistant...), la capitale des Lingons se superpose exactement à la ville gauloise. On peut voir là le résultat des contraintes topographiques locales, comme à Besançon, mais aussi la conséquence d'une large autonomie accordée aux Lingons grâce à leur statut de fédérés acquis au début de la guerre des Gaules (Goudineau 1980, 1990).

Les transformations de l'*Andemantunnum* pré-augustéenne en une capitale de cité aux caractères romains affirmés se sont d'ailleurs accompagnées de travaux importants de nivellement et de remblaiement, tous réalisés à l'époque augustéenne. La plus spectaculaire de ces réalisations d'urbanisme connue à ce jour a été découverte au faubourg de Sous-Bie, lors de la construction du parking "Panoramics". Les travaux de terrassement effectués le long du rempart médiéval ont révélé, entre la tour Saint-Ferjeux et la tour de la Monelle, la partie inférieure d'un puissant mur de soutènement. Ce mur, reconnu sur 140 m de long, comportait 24 absides semi-circulaires en *opus vitatum*, de 3,60 m de diamètre en général (trois sont un peu plus grandes), dont l'élévation atteignait 6 m (voir fig. 2). À proximité, un système d'habitat en terrasse a également été mis au jour (Joly 2001, pp. 85-87). Ces travaux indiquent que le percement du *cardo maximus* s'est accompagné d'une restructuration des limites du plateau et de l'espace urbain.

Ces travaux n'étaient pas isolés mais participaient sans doute d'un plan d'ensemble. La dernière étude consacrée aux portes de Langres, menée par A. Olivier et G. Sauron, montre en effet qu'elle a été dotée, au début de l'époque augustéenne, de deux portes monumentales, installées sur les deux voies du réseau d'Agrippa qui desservaient la ville (Joly 2001, pp. 48-51). La première ("Porte de Longeporte"), au nord, sur la voie en direction du Rhin, a été incluse au XVI^e siècle à la porte qui, aujourd'hui encore, est nommée ainsi et a été détruite lors de la mise aux normes militaires de la place-forte au milieu du XIX^e siècle. L'autre, au nord-ouest, sur la voie se dirigeant vers la Manche, est encore visible, connue sous le nom de "Porte romaine". Le style des rinceaux et des chapiteaux de pilastres conduisent les auteurs à proposer une édification autour de 20 av. J.-C. Quoique cette date soit en contradiction avec les éléments de datation récents concernant la mise en place des voies qu'elles surmontent, on s'accordera sur

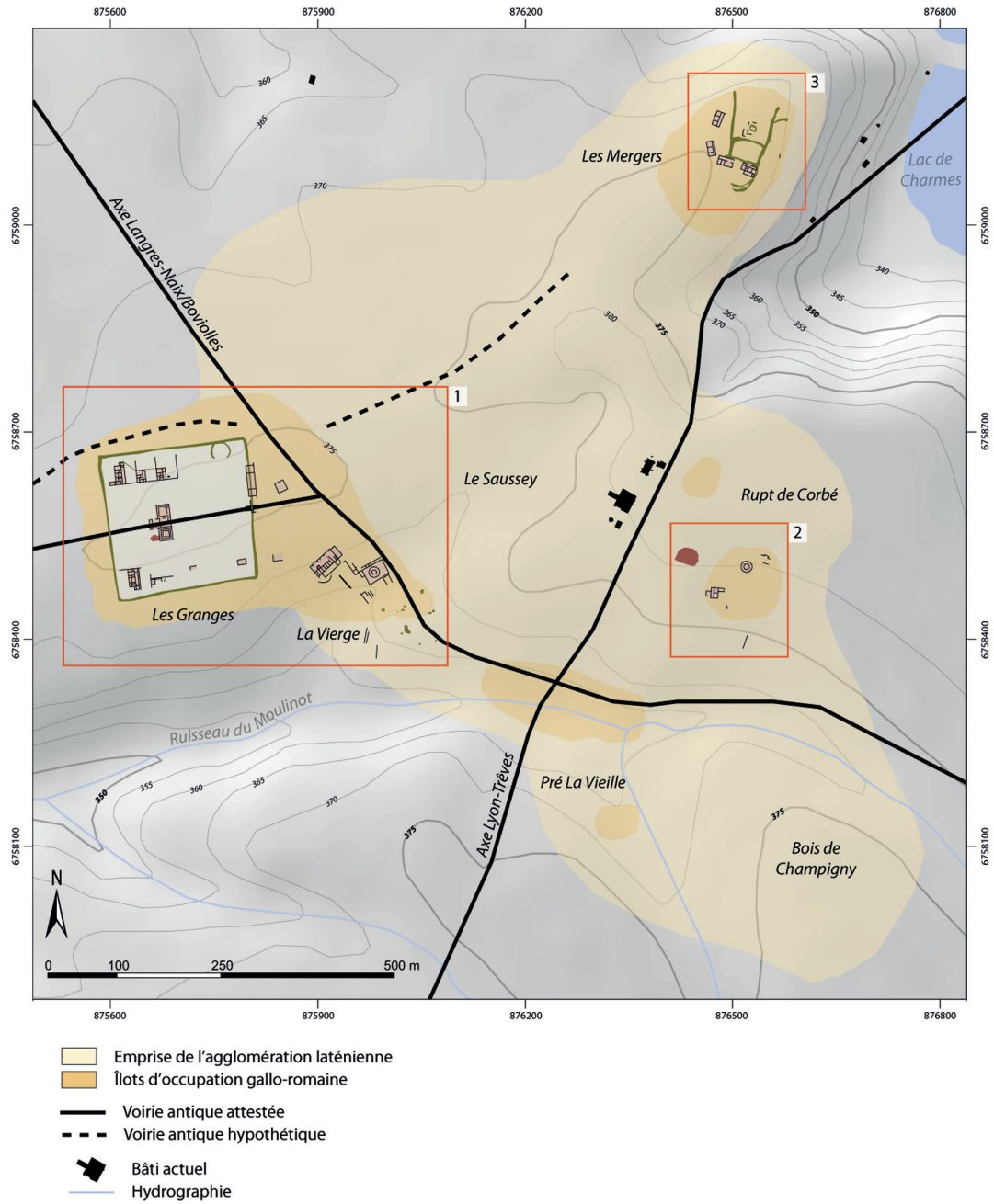


Fig. 4 - Champigny-lès-Langres : emprise de l'agglomération d'après les fouilles anciennes et les prospections récentes. Données S. Izri et P. Nouvel, CAO et interprétations N. Coquet et S. Izri, 2013.

une datation antérieure au changement d'ère. De la sorte, les portes de Langres et les portes d'Autun, elles aussi élevées sur une voie du même réseau (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 36), seraient contemporaines. En outre, plusieurs chapiteaux conservés au musée de Langres témoignent de l'importance des réalisations architecturales proto-augustéennes. C'est également à cette période que les édifices monumentaux de la "Place des États-Unis" sont mis en place, après arasement des occupations antérieures. Bien qu'il soit impossible d'y reconnaître avec certitude le forum de la ville, l'ampleur des constructions confirme que la totalité de la trame urbaine de Langres a alors été remaniée.

Il faut attendre la fin du III^e siècle, au moment de la bataille de Constance Chlore contre les Alamans, pour que les sources mentionnent une enceinte à Langres (Joly 2001, p. 34). L'existence d'un rempart antérieur à cette période, si elle n'est pas à exclure, ne peut être démontrée. Les données archéologiques ne permettent pas de déterminer à coup sûr si l'on se trouve dans une ville ouverte, comme semblerait l'indiquer le fait que la porte du nord-ouest ("Porte romaine") n'est pas incluse dans une courtine. Au demeurant, la présence de deux portes, fait exceptionnel en Gaule (les seuls parallèles augustéens se trouvent à Autun et à Reims pour des cités fédérées, à Augst pour une colonie de droit latin) et la monumentalisation des limites est de la ville, confirment qu'elle disposait du *ius moenium*, avantage découlant probablement de son statut de capitale d'une nation fédérée (Hostein 2012, p. 145). Dans ce contexte, il est possible, mais peu probable, que certains tronçons du rempart gaulois aient subsisté et aient été entretenus au tout début du Haut-Empire, comme on l'observe dans certaines agglomérations gallo-romaines de la même cité (Vertault, Tonnerre, Alésia par exemple).

Certes, il faudra attendre de nouvelles découvertes archéologiques pour préciser l'organisation de la ville gallo-romaine précoce, mais on peut affirmer dès maintenant, au vu des découvertes des dix dernières années, que c'est bien à l'époque augustéenne – et sans doute même augustéenne précoce – qu'a débuté un programme de travaux urbanistiques de grande envergure pour édifier la nouvelle capitale des Lingons. Ces travaux, dont on ne peut encore mesurer l'ampleur, vont déterminer l'assiette et la structure de la ville durant toute l'Antiquité. Le cas de Langres apparaît cependant comme un exemple particulier dans le paysage des capitales de cité des Trois Gaules. Comme les 67 autres chefs-lieux de cités de ces provinces, la ville connaît une phase augustéenne de remaniement urbain profond, qui concerne en premier lieu sa trame viaire et sa délimitation. Cependant, à l'image de quelques autres *capita civitatis* au statut avantageux (Reims, Besançon), les éléments de continuité avec la ville gauloise y sont tangibles. Ils se lisent autant dans la superposition des assiettes urbaines que dans la permanence des espaces périphériques, parmi lesquels figurent au premier chef la nécropole méridionale et surtout le complexe de Champigny-lès-Langres, où l'activité des sanctuaires laténiens perdure à l'époque romaine.

2. Champigny-lès-Langres : le complexe sanctuaires – agglomération

Le site dit de Champigny-lès-Langres est situé à 5 km au nord de Langres et s'étend sur le territoire de trois communes : Champigny-lès-Langres (lieux-dits : "Les Granges", "La Vierge", "Saussey", "La Vieille"), Bannes ("Les Essarts", "Rupt de Corbé", "Bois de Champigny") et Charmes ("Saussey", "Les Mergers") (fig. 4).

Les données publiées concernant le site sont peu abondantes et généralement présentées par commune respective, sans qu'aucun lien ne soit fait entre les différents vestiges (Thévenard *et al.* 1996, p. 119 et 150-151). L'hypothèse de la présence d'une agglomération est évoquée lors du colloque de Bliesbrück en 1992 (Petit, Mangin 1994).

En 2003, B. Dupéré, dans un travail universitaire, exploitant les données anciennes et celles des investigations des dernières décennies, propose d'identifier le site comme un centre culturel périurbain (Dupéré 2003, p. 7 et 2008).

2.1. L'évolution de la perception du site

Le site, mis au jour à l'occasion de découvertes fortuites, n'a donc jamais été perçu dans sa globalité. Si le passage de la voie romaine Lyon/Trèves et celui de la voie Langres/Naix sont suggérés dès la fin du XVIII^e siècle, aucune occupation n'est mentionnée avant 1838, date à laquelle sont signalés des vestiges au lieu-dit "En la Veye" ("La Vieille" au cadastre napoléonien, Luquet 1838). L'enquête diocésaine de 1844 (Catherinet 1991) et le manuscrit inédit de l'instituteur Sébastien Combray attestent la présence d'importantes ruines au lieu-dit "Les Granges". Le caractère monumental des constructions et la qualité

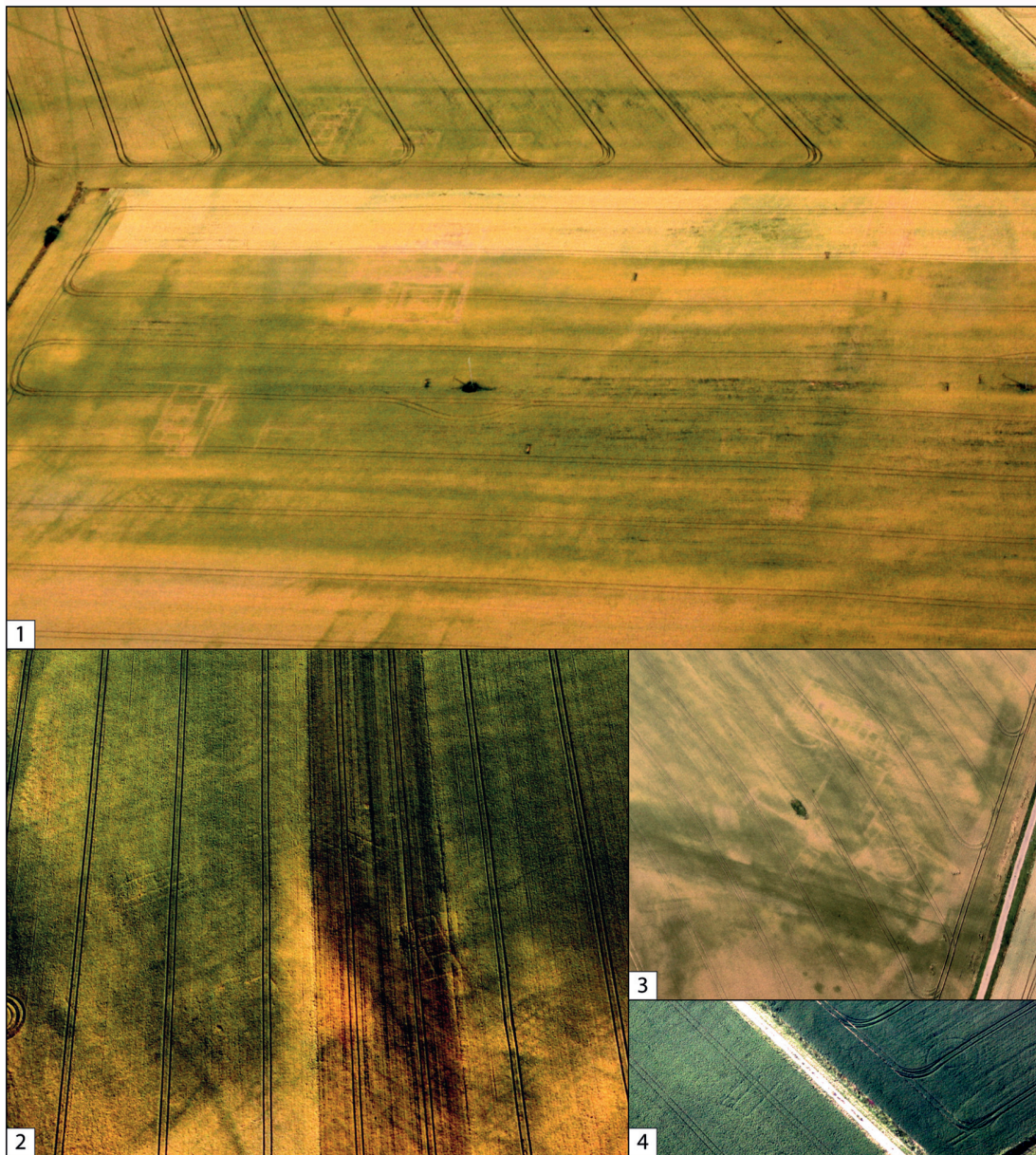


Fig. 5 - Champigny-lès-Langres : choix de photographies aériennes des sanctuaires ; 1. "Les Granges" ; 2. "Les Mergers" ; 3. "La Vierge" ; 4. "Rupt de Corbé". Clichés S. Izri et P. Nouvel, 2012.

du mobilier découvert incitent les auteurs à associer ces vestiges à un habitat luxueux, lié selon eux à la présence de la voie militaire Lyon/Trèves. Les premières fouilles de 1853, menées par un particulier, ne sont relatées que très sommairement. Ce sont les travaux de la Société historique et archéologique de Langres sur le site des Granges en 1885 – dirigées par l'abbé Maugère, curé de Champigny – qui apportent (Babelon 1892), grâce au dégagement de deux temples carrés à plan centré, la preuve de la présence d'un sanctuaire gallo-romain. Ces recherches confirment le caractère exceptionnel du site (richesse et monumentalité du traitement architectural, qualité générale de l'apparat) et conduisent à supposer la présence d'un sanctuaire rural isolé, conformément aux idées en vogue à cette époque. Le mobilier recueilli comporte notamment un ensemble monétaire conséquent, malheureusement succinctement décrit, mais qui comprenait une proportion importante de monnaies gauloises, dont une monnaie d'or, qui est sans doute la statère au type de Crainvilliers (LT 8922, voir *infra*) conservé au musée de Langres. Cette présence massive de monnaies gauloises, confirmée par les prospections récentes, donnait déjà l'indication de l'origine pré-romaine de ce sanctuaire.

En août 1928, E. Valdan, instituteur, a exécuté des fouilles au lieu-dit "Rupt (ou "Rits") de Corbé" à Bannes, à environ 800 m au nord-est du sanctuaire des "Granges" (Valdan 1929). Le fouilleur évoque pour la première fois la présence d'un "habitat gaulois" (bracelets et fibules filiformes, monnaies gauloises). Il décrit un bâtiment polygonal qui correspond sans doute au sanctuaire repéré depuis par des prospections.

À partir des années 1950, un érudit local, L. Gallion-Boisselier, effectue une série de prospections pédestres sur les territoires de Champigny-lès-Langres et de Bannes. Il y collecte notamment un important ensemble monétaire gaulois. Des prospections complémentaires ont été réalisées par P. Blanchard, J. Bochaton, S. Février dans les dernières décennies. Au total, les ramassages de surface ont permis de recueillir du mobilier laténien aux lieux-dits "Saussey" et "La Vieille" à Champigny, "Rupt de Corbé", "au Creux" et dans une très grande partie du "Bois de Champigny" à Bannes, ainsi qu'au sud du sanctuaire de Charmes "Les Mergers". Il s'agit essentiellement de tessons d'amphores italiques de type Dressel 1, de fragments d'objets de parure, en verre notamment, et d'un ensemble monétaire, ces quelques séries permettant de proposer une première approche chronologique du site (voir *infra*).

Enfin, les prospections aériennes commencées en 2008 par S. Izri et P. Nouvel (fig. 5) ont par ailleurs permis de préciser le plan des sanctuaires de Champigny et de Bannes, mais aussi de mettre en évidence un troisième sanctuaire sur le territoire de Charmes, au lieu-dit "Les Mergers", à environ 900 m du sanctuaire des Granges et à 400 m de celui de Bannes (voir fig. 4).

2.2. L'organisation du complexe de Champigny-lès-Langres

En considérant toutes les informations disponibles, une nouvelle interprétation du site, considéré dans son ensemble, s'impose. Les trois secteurs culturels identifiés ne correspondent pas à des sanctuaires ruraux indépendants. Ils se situent en périphérie d'une vaste agglomération laténienne. L'emprise globale du site, sanctuaires compris, s'étend sur près de 90 ha.

Le site de Champigny-lès-Langres comporte donc trois ensembles de sanctuaires, localisés respectivement au sud-ouest, au nord et à l'est de l'agglomération. Le premier sanctuaire se situe sur la commune de Champigny ("Les Granges"). Les clichés aériens réalisés par R. Goguy en 1986 avaient révélé un certain nombre de constructions, interprétées comme les vestiges d'édifices à vocation culturelle. Les prospections aériennes réalisées par S. Izri et P. Nouvel ont permis en 2011 de détecter la présence d'une vaste enceinte, identifiable à un péribole, d'un grand bâtiment et d'un temple circulaire inédits. Les deux temples carrés des "Granges" se situent donc au centre d'un péribole quadrangulaire matérialisé par un fossé. L'ensemble dispose d'une entrée monumentale et est accompagné d'un ensemble de bâtiments, sans doute symétriques, qui encadrent les temples au nord et au sud. Le sanctuaire des "Granges" couvre une superficie supérieure à 4 ha (fig. 6, n° 1).



Fig. 6 - Champigny-lès-Langres : plans des sanctuaires de Champigny-lès-Langres (1), Bannes (2) et Charmes (3). Données S. Izri, P. Nouvel et Ph. Barral ; CAO et interprétations N. Coquet et S. Izri, 2013.

À Bannes ("Les Essarts", "Rupt de Corbé"), à environ 200 m au nord-est de la jonction des voies, le second sanctuaire identifié comporte un temple de plan octogonal d'après les données des fouilles de 1928-1929 conduites par E. Valdan. Il a pu être localisé avec précision grâce aux prospections aériennes récentes et à un relevé des vestiges visibles au sol (effectué par P. Barral et S. Izri en 2001). Les clichés aériens révèlent en outre la présence d'un ensemble de bâtiments (de plans incomplets sur les photos), à proximité du temple (fig. 6, n° 2).

À Charmes ("Les Mergers"), le troisième sanctuaire présente quatre grands bâtiments composés de plusieurs pièces, disposant d'une galerie de façade. L'ensemble paraît encadrer un temple à plan centré de forme carrée. Une structure excavée sous jacente pourrait correspondre aux vestiges d'un bâtiment antérieur, peut-être un temple laténien (fig. 6, n° 3). Enfin, il faut aussi signaler la présence d'un système d'enclos fossoyés qui n'apparaît que partiellement.

Dans la zone centrale de l'agglomération, aucun bâtiment maçonné n'a été repéré et aucune structure n'est apparue lors des nombreux survols, alors que les prospections au sol ont permis de repérer des zones de concentration de mobilier laténien. Il semble donc que dans l'espace inter-sanctuaire, l'occupation laténienne soit bien constituée alors que les traces d'occupation du Haut-Empire sont ténues. En revanche, dans les zones à vocation culturelle, le matériel de surface reflète une fréquentation antique jusqu'au IV^e siècle (Dupéré 2003 ; Izri 2009). Tandis que, dans la zone centrale de l'agglomération, l'occupation semble cesser pour l'essentiel à la fin de la période laténienne, les espaces sacrés, quant à eux, se pérennisent et connaissent une monumentalisation à l'époque romaine. Il convient de signaler toutefois que quelques "îlots" de constructions gallo-romaines semblent perdurer dans l'espace inter-sanctuaires, principalement en bordure de l'axe militaire Lyon/Trèves, qui semble ainsi avoir polarisé l'occupation. À l'époque romaine, l'agglomération est desservie par la voie de Lyon à Trèves et par la voie de Langres à Naix-*Nasium* (Meuse). Alors que la première est une création d'époque augustéenne (voie militaire), la seconde lui est très probablement antérieure puisqu'elle relie deux sites d'origine laténienne.

2.3. La chronologie de l'occupation du site

La chronologie ne peut être cernée qu'à partir de lots de mobilier disparates provenant de ramassages de surface effectués de manière occasionnelle et sans méthodologie particulière par des amateurs locaux. Nous nous attarderons sur trois catégories de mobilier (les amphores, les objets de parure en verre, les monnaies) qui apportent selon nous quelques indications pertinentes en termes de chronologie générale de l'occupation du site. Un certain nombre d'éléments isolés (fibules de Nauheim, clous à tête striée émaillée, anneaux bouletés...), dont certains sont mentionnés dans des publications locales (Bochaton 1998), ne seront pas pris en considération ici car ils n'apportent pas d'informations supplémentaires par rapport aux séries plus importantes.

2.3.1. Le faciès amphorique

Un lot de fragments d'amphores provenant du secteur de Bannes "Les Essarts", "Rupt de Corbé" fournit quelques indications d'ordre chronologique, qui ne concernent toutefois qu'un secteur limité du site. On dénombre une vingtaine d'individus, qui tous appartiennent à la catégorie des amphores vinaires italiques de type Dressel 1. Les profils de lèvre sont variés mais on note cependant la prédominance de bords en bandeau court et massif ou en bandeau haut, qui oriente la datation de ce petit lot vers le I^{er} siècle av. J.-C. Quelques bords triangulaires pourraient éventuellement correspondre à une occupation plus ancienne (fig. 7).

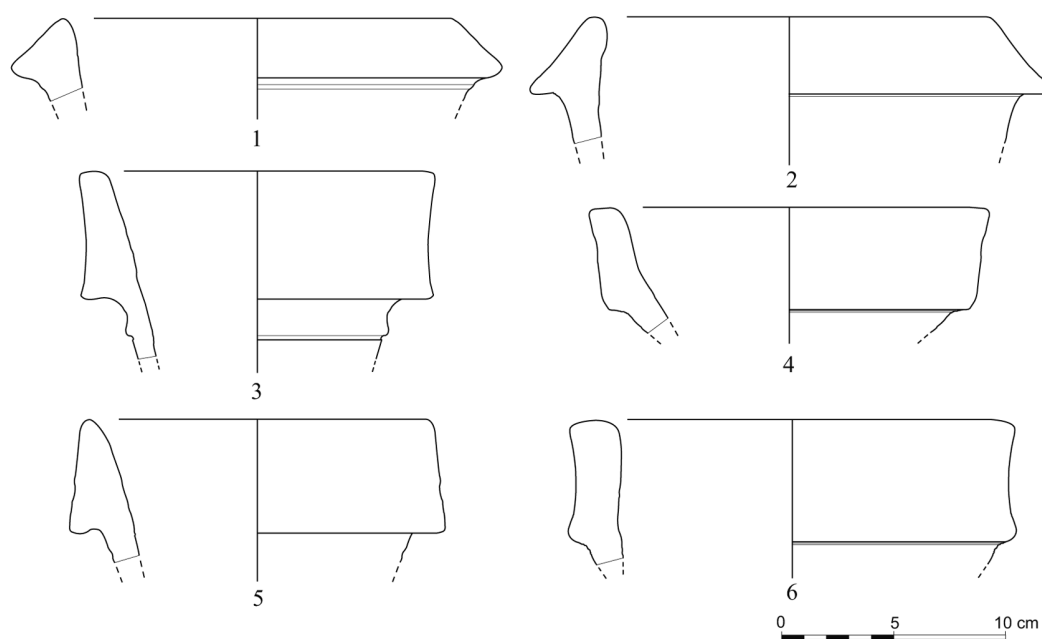


Fig. 7 - Champigny-lès-Langres : amphores vinaires italiques de type Dr. 1 provenant du secteur de Bannes "Les Essarts". D'après Dupéré 2003.

2.3.2. Les bracelets de verre

Deux ensembles de bracelets ont été collectés ces dernières années, l'un par S. Izri et P. Nouvel à Bannes, sur le sanctuaire, et à l'ouest, dans une zone d'habitat, l'autre au sanctuaire des "Granges" et dans la zone d'habitat laténien de "Saussey" à Champigny (collection P. Blanchard). Un échantillon statistiquement significatif de 35 fragments a pu ainsi être inventorié (fig. 8).

Les fragments de bracelets répertoriés les plus courants appartiennent pour une part aux productions de La Tène C2 (bracelets moulurés) et pour l'autre à La Tène D (bracelets lisses). Le nombre d'exemplaires à section triangulaire ou en D, de couleur bleue ou pourpre, suggère une occupation de La Tène D1 bien constituée. Une fréquentation du site dès La Tène C1 est attestée sans ambiguïté par un fragment de bracelet en verre translucide à filets bleus (Haevernick 5a, Gebhard série 33). Une série de grosses perles annulaires évoque par ailleurs une occupation de La Tène D2.

2.3.3. Le corpus monétaire

600 monnaies gauloises issues des fouilles de l'abbé Maugère et des collectes d'après-guerre ont pu être inventoriées (Izri 2009, base de données). Les ensembles collectés dans les sanctuaires constituent la majeure partie de cet ensemble puisque plus de 400 monnaies proviennent des sites de Bannes et du sanctuaire des "Granges". Dans le cas de Bannes, les collectes ont été effectuées dans la totalité de la parcelle, c'est-à-dire à la fois dans l'espace sacré proche du temple octogonal mais également dans la zone de l'agglomération, plus à l'ouest. Il n'est pas possible pour l'instant de distinguer ces zones, par méconnaissance de la limite de l'espace sacré. La même remarque vaut d'ailleurs pour le sanctuaire de Charmes, puisque la collecte a été réalisée antérieurement aux prospections aériennes. S'il peut sembler naturel que les sanctuaires aient livré la plus grande partie du monnayage, cela tient moins aux usages rituels des monnaies qu'au fait que les investigations dans la zone d'habitat de l'agglomération, dans

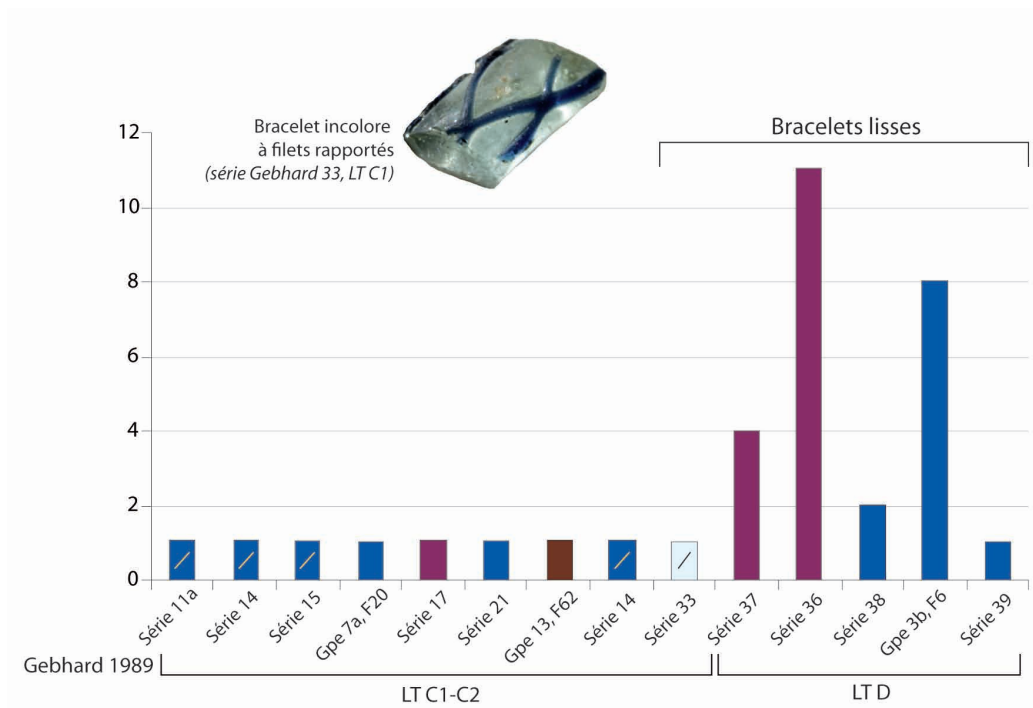


Fig. 8 - Champigny-lès-Langres : typologie et chronologie des bracelets de verre laténiens trouvés en prospection. Document Ph. Barral et S. Izri, 2013.

l'espace inter-sanctuaires, ont été beaucoup plus tardives et moins assidues. Le faciès monétaire d'ensemble du site, sanctuaires inclus, peut, dans un premier temps, être considéré globalement pour approcher la chronologie de l'occupation³ (fig. 9).

Reste un problème de taille : la plupart des monnaies de cette région du territoire lingon, particulièrement les monnaies d'or, ne sont pas datées, faute de contextes fiables. Cependant, pour le monnayage d'or, les données métrologiques, confrontées aux données stratigraphiques acquises lors des fouilles du sanctuaire lingon de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) permettent de proposer une succession chronologique des différentes séries, et de donner une fourchette quant aux *termini post quos* de leur émission.

La monnaie la plus ancienne (n° 1) est une imitation précoce d'un statère de Philippe II de Macédoine, de poids lourd (8,45 g) découvert dans la partie sud-est du site, en dehors des sanctuaires. Il s'agit d'une variété du "bee-type" 1 (Sills 2003, p. 25, fig. 88, pl. 3), que l'auteur compte parmi les dérivés des prototypes frappés à Abydos. L'émission de cette monnaie peut-être située au début du III^e siècle av. J.-C.

La monnaie n° 2 (SS 77) provient de l'environnement du sanctuaire de Bannes, là encore dans une zone d'habitat. Cet hémistatère, malgré son usure extrême, semble proche d'un type à la tête d'Héra découvert dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) dans un contexte de La Tène C1 (Delestrée 1996, p. 85-86).

Une troisième monnaie, inédite, se distingue par un poids de 1,85 g, ce qui situerait son émission, d'un point de vue métrologique, autour de La Tène C2-D1a.

Les séries les plus courantes sont d'un moindre aloi : il s'agit de deux séries de statères et quarts de statères à flanc large, traditionnellement dénommées "incertaines de l'est" par l'*Atlas des monnaies gauloises* d'Henri de La Tour (1892). Deux familles de monnaies dominent :



Echelle 1:1

Métal	N°	Type	Nombre	La Tène B		La Tène C		La Tène D			
				LT B2	LTC1	LTC2	LTD1a	LTD1b	LTD2a	LTD2b	
Or	1	Statère imitation Ph. II de Macédoine (Bee-type" 1, Sills 2003 p. 25 fig. 88 pl. 3)	1								
	2	Hémistatère SS 77	1								
	3	Quart de statère indéterminé	1								
	4, 5 et 6	Série au type de Crainvilliers LT 8922 et LT 8928	5								
	7 et 8	Série à la roue LT 8901 et LT 8920	8								
	9	Quart de statère au glaive LT 8900	1								
Potin	15	Série à la tête janiforme et au sanglier LT 8319	109								
	14	Série au lis LT 9155	104								
	16	Série à la triskèle LT 8329	174								
Argent	10	Quinaire à la légende KAΛETEAOYLT 8291	10								
	11	Quinaire à la légende KAΛETEAOYLT 8178	16								
	12	Quinaire à la légende SOLIMA/COLIMA LT 9025	17								
	13	Quinaire à la légende Q DOCI SAM F BnF 5405-5411	3								
Bronze	17	Série à la légende EKPITO LT 8370	34								

Fig. 9 - Champigny-lès-Langres : principaux types de monnaies gauloises attestés et tableau chronologique (termini post quos) et de fréquence de ces types. Documents S. Izri, 2013.

- la série au type de Crainvilliers (LT 8922 et 8928) ;
- deux séries en or très allié : la série à la roue LT 8901 et 8920, et un quart de statère au glaive LT 8900, très proche d'un point de vue stylistique et métrologique de la série à la roue. Pour ces séries, des données chronologiques existent, puisqu'elles composent majoritairement le lot de monnaies d'or découvertes dans le dépôt du sanctuaire de Mirebeau en 2002 (Barral, Joly 2004, vol. 2, pp. 213-237).

Les trois monnaies au type de Crainvilliers présentent des poids respectifs de 7,40 g (poids théorique du statère relativement au quart de statère n° 6 : 1,85 g), 7,23 g (n° 4) et 6,96 g (n° 5). Un autre exemplaire, découvert récemment à Dampierre (Haute-Marne) pèse 7,22 g. Le poids de ces monnaies décroît avec le temps, en même temps que l'aloi, alors que le bombement du flan s'accroît : le statère n° 5 présente visiblement un alliage beaucoup plus pauvre en or que les exemplaires plus lourds. Cette série, actuellement centrée géographiquement sur le territoire lingon et ses marges, semble donc avoir été produite sur une période relativement longue. Sa datation n'est possible que par comparaison avec celle des séries suivantes, présentes dans la trouvaille de Mirebeau-sur-Bèze.

Les séries à la roue et au glaive (n° 7 à 9) sont d'un poids et d'un aloi inférieurs au type de Crainvilliers. Le statère de Champigny (n° 7), découvert dans la zone d'habitat laténien, pèse 6,26 g. La trouvaille réalisée à Mirebeau en 2002 (Jeunot 2007) confirme les caractéristiques métrologiques de ces séries : les poids, très homogènes, correspondant à un instantané chronologique, s'échelonnent de 6,96 g à 7,08 g (poids absolu des statères et poids théorique de l'unité-statère relativement au poids des quarts de statère). Pour cette série à la roue, l'exemplaire de Verdun-sur-le-Doubs confirme que l'aloi et le poids de ces monnaies se sont par la suite fortement altérés (5,03 g ; Jeunot 2007). Le trésor de Mirebeau, bien daté par les contenants céramique, a été déposé au milieu du II^e siècle av. J.-C. ou peu après (Barral, Joly 2011 ; Barral, Videau 2012). Le poids des monnaies de ce dépôt et celui des dernières émissions de la série de Crainvilliers permet de situer la transition entre les deux séries à la fin de La Tène C2.

Le monnayage de potin découvert sur le site est constitué très majoritairement de trois types. Plus de 100 exemplaires par type ont été inventoriés : les potins LT 9155, imités des bronzes de Marseille (n° 14), le potin à tête janiforme (n° 15) dont les premières émissions remontent au milieu du II^e siècle av. J.-C. d'après un contexte de Verdun-sur-le-Doubs, et le potin à la triskèle (n° 16) réputé un peu plus tardif par l'analyse des contextes stratigraphiques de Mirebeau (Jeunot 2007).

Le monnayage de potin est donc très majoritaire et le monnayage d'argent n'est pas très abondant, en tout cas dans le corpus disponible. Ceci pourra peut-être, avec d'autres recoupements, affiner encore la chronologie d'occupation du site : la surabondance des potins et la présence de monnaies d'or est, en effet, l'une des caractéristiques de la circulation des phases anciennes d'occupation dans le centre-est de la Gaule, alors que les phases plus tardives, de La Tène D2, se caractérisent par une diversification des types de monnaies et le recul progressif des potins par rapport à l'argent.

Le monnayage de bronze est peu abondant, et on peut situer l'émission du seul type local, le bronze à la légende EKPITO (n° 17), à La Tène D2b (Gruel, Popovitch 2007, p. 172). Là encore, la faible quantité de bronzes frappés, généralement émis tardivement, milite en faveur d'une chronologie haute de l'occupation des zones d'habitat de l'agglomération, d'autant plus que ce type n'a jusqu'ici été découvert que dans les sanctuaires, et non dans les zones d'habitat (Izri, à paraître).

Le faciès monétaire, même considéré globalement, montre que les premières fréquentations du site doivent être situées dans le courant de La Tène moyenne, probablement dès La Tène C1. Il semble, d'après l'ensemble des données mobilières collectées, que l'occupation la plus dense se situe à La Tène C2-D1. La date à laquelle la zone d'habitat est globalement abandonnée est moins assurée, en l'état des connaissances. L'absence de mobilier typique du Haut-Empire fournit un *terminus ante quem* vers le changement d'ère ou un peu après. Mais il est vraisemblable que l'abandon de l'habitat intervienne en fait nettement plus

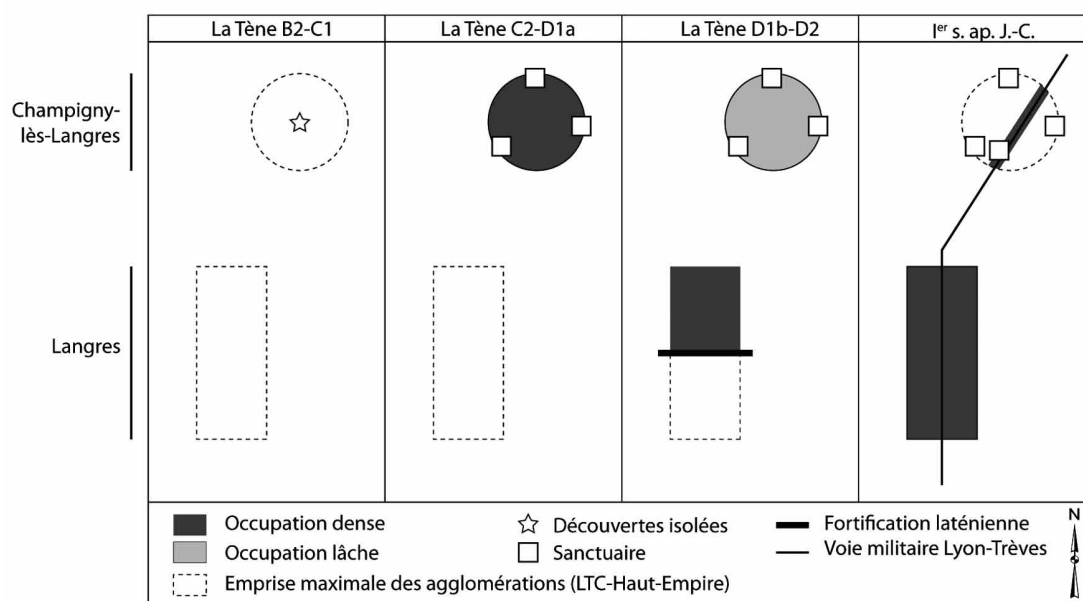


Fig. 10 - Langres/Champigny-lès-Langres : schéma d'évolution spatio-chronologique du pôle de peuplement. Document S. Izri et N. Coquet, 2013.

tôt, dans la mesure où le développement de l'*oppidum* de Langres au I^{er} siècle av. J.-C. a probablement modifié en profondeur la structure du peuplement dans tout le secteur.

3. La construction du pôle de peuplement Langres – Champigny

3.1. Le parcours du pôle de peuplement

Il convient de lier l'étude des complexes de Langres et de Champigny-lès-Langres afin de déterminer l'évolution du pôle de peuplement qui deviendra à l'époque impériale le centre de la communauté des Lingons (fig. 10).

Le premier noyau d'habitat aggloméré se dessine dès la fin de La Tène C, sur le site de Champigny-lès-Langres. Malgré quelques indices indiscutables d'une fréquentation antérieure (La Tène B2-C1), celle-ci semble sporadique, en tout cas dans l'état actuel des connaissances. Il semble donc que l'occupation s'intensifie à partir de La Tène C2 et durant La Tène D1 d'après les éléments mobiliers décrits précédemment. Il s'agit alors probablement d'un habitat groupé ouvert, similaire à d'autres reconnus dans cette région (Verdun-sur-le-Doubs, par exemple, Barral, Nouvel 2012 ; Barral, Lallemand à paraître). Il se distingue des habitats ruraux environnants par l'abondance de mobiliers spécifiques, témoins d'échanges commerciaux et d'activités artisanales intenses. Son développement maximum semble pouvoir être fixé à la fin du II^e siècle av. J.-C. Le complexe s'étend alors sur près de 90 ha. Dès cette période, l'importance des complexes périphériques, en particulier celui des "Granges" s'affirme ; on peut déjà y voir un sanctuaire majeur.

L'étape suivante d'évolution du pôle de peuplement correspond à l'émergence de l'*oppidum* de Langres, à quelques kilomètres du pôle initial. Cette création semble se placer à la charnière des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., suivant en cela un mouvement très général pour cette catégorie de sites, en Bourgogne et Franche-Comté (Barral 2011 ; Barral, Nouvel 2012).

La mise en place du site fortifié langrois n'entraîne pas l'abandon immédiat du site de plaine voisin. Le I^{er} siècle av. J.-C. voit sans doute un étiolement progressif du cœur de cette agglomération, à l'exclusion des sanctuaires. Mais il est pour l'instant difficile de préciser la chronologie et les modalités précises du processus. En l'absence de données de fouilles, l'étude du mobilier découvert en prospection fournit quelques pistes.

Dans la zone centrale de l'agglomération ("Saussey" à Champigny), le faciès monétaire gaulois diffère notablement de celui des sanctuaires périphériques. De fait, l'un des potins, pourtant le plus courant dans l'ensemble du site (LT 8329 à la triskèle), est quasiment absent de cette zone ; le type qui y est dominant est le potin au lis LT 9155, qui côtoie le potin LT 8319 et des monnaies d'or ; les monnaies d'argent y sont très minoritaires. Nous proposons de voir dans ces différences de faciès monétaires la conséquence d'un abandon précoce de la zone centrale, où les monnaies tardives semblent absentes, alors qu'elles sont présentes sur les sanctuaires périphériques.

On peut en déduire que, pour l'essentiel, les activités économiques qui s'épanouissaient dans l'habitat de Champigny sont progressivement accaparées par le nouvel *oppidum*, tandis que les sanctuaires connaissent une pérennité remarquable qui donne au complexe de Champigny-lès-Langres un caractère religieux de plus en plus affirmé.

Le percement de la voie de Lyon à Trèves, autour des années 10 av. J.-C., ne paraît pas modifier fondamentalement cette situation. On note que son tracé relie directement Langres à Champigny, le lien d'une voie stratégique avec le complexe de plaine soulignant, s'il en était besoin, son statut primordial au sein de la cité. C'est également à Champigny que se situe l'embranchement de la grande voie se dirigeant vers Naix. Les quelques indices d'occupation d'époque impériale sur le site se limitent, en dehors des sanctuaires, à une bande étroite de quelques milliers de mètres carrés, articulée à ce réseau viaire. Le lien organique et topographique entre ce carrefour et les grands sanctuaires localisés alentours ressort clairement, pour l'époque romaine. Ce lien était probablement renforcé par la présence de quelques monuments publics, dont le bâtiment attenant au temple circulaire de "La Vierge" (fig. 4). Les éléments de mobilier disponibles laissent d'ailleurs penser que ce sanctuaire serait une création d'époque romaine.

3.2. La place des sanctuaires dans la dynamique du pôle de peuplement

De nombreux éléments invitent à considérer les trois grands sanctuaires entourant l'agglomération gauloise de Champigny-lès-Langres comme des complexes à caractère public, au statut privilégié dans la géographie sacrée de la cité des Lingons. Premièrement, ces sites continuent à être fréquentés et monumentalisés à l'époque romaine alors que le centre de peuplement s'est déplacé à Langres, sans doute dès La Tène D. Ils sont fréquentés jusqu'à la fin du IV^e siècle, ce qui confirme l'importance des lieux pour l'ensemble de la communauté. Deuxièmement, à Langres même, les recherches anciennes et récentes n'ont pas permis d'identifier d'édifices religieux dont l'extension et la richesse puissent rivaliser avec le complexe des "Granges". Enfin, les sanctuaires des "Granges" et de "Charmes" ont connu une monumentalisation dont le caractère grandiose apparaît dans le plan des édifices, autant que dans les éléments décoratifs qui nous sont parvenus. C'est l'un des arguments qui permet de localiser, en particulier sur le site des "Granges", le lieu où résident les divinités tutélaires de la communauté⁴. Parmi ces complexes religieux, celui-ci connaît à l'évidence un destin privilégié.

La comparaison des spectres chronologiques et typologiques des ensembles monétaires donne des indications d'ordre hiérarchique : le sanctuaire des "Granges" présente, à chronologie comparable, une intensité plus forte d'offrandes monétaires, tant du point de vue qualitatif (c'est le site qui a livré le plus de statères et divisions), que du point de vue quantitatif. Ce constat vaut pour l'époque romaine, où l'intensité des gestes rituels semble nettement plus marquée que dans les autres sanctuaires.

Ce site vient compléter le corpus des sanctuaires périphériques dont l'étude a été récemment reprise par L. Péchoux. Avec ses 4,15 ha, le sanctuaire des "Granges" rivalise avec celui de "La Motte du Ciar" à Sens

(9 ha intra-péribole ; Péchoux 2010 p. 130-132), des "Clous du Château" à Mandeuve (4 ha ; Barral, Thivet 2011) ou de Mirebeau (environ 2 ha). Il s'agit là du plus vaste ensemble culturel connu en territoire lingon, dépassant nettement par sa taille et sa monumentalisation les sites de même nature associés aux autres grandes villes lingonnes d'origine gauloise (Mâlain, Tonnerre, Vertault, Mirebeau ou Beneuvre, par exemple). Nous proposons d'y reconnaître le principal sanctuaire tutélaire de la cité, qui se singularise ici comme ailleurs, par des dimensions et par un traitement architectural hors normes. Le sanctuaire de "Charmes" présente lui aussi une superficie importante (de l'ordre de 1,5 ha) et une mise en scène architecturale soignée à l'époque romaine (voir fig. 6). Les quelques éléments visibles du sanctuaire de "La Vierge" témoignent également d'une certaine monumentalisation. Ceux du sanctuaire de Bannes sont, semble-t-il, d'un niveau inférieur et le traitement architectural témoigne visiblement d'investissements nettement plus modestes (Dupéré 2003, p. 127). La juxtaposition de sanctuaires de taille et de richesse variées n'est pas sans parallèle. À Mandeuve, par exemple, le grand sanctuaire des "Cloux-du-Château" voisine, au sein du quartier monumental, avec un théâtre et au moins quatre autres édifices culturels.

Alors que Langres a progressivement accaparé l'essentiel des fonctions caractéristiques d'une cité, il semble que celle de pôle religieux ait continué à être localisée dans l'ancienne agglomération de plaine. Des phénomènes similaires ont affecté d'autres cités gauloises, par exemple celle des Aulerques Ebuovices, où a été mis en évidence un dédoublement spatial des fonctions politiques et économiques (localisées dans la capitale de cité, Évreux), et des fonctions religieuses (maintenues au Vieil-Évreux). Un autre exemple est fourni par le pôle Le Mans-Allonnes (Sarthe). L'évolution spatiale même de ce pôle de peuplement (développement en plaine puis perchement, avec conservation du pôle religieux sur l'ancien habitat de plaine) en fait un cas relativement unique, distinct de celui des autres capitales de cités voisines (Sens, Bibracte-Autun ou Besançon) qui ont fait l'objet d'évolutions différentes. Il présente cependant des similitudes fortes avec les pôles de peuplement de Tonnerre ou de Vertault situés dans la même cité (Barral, Nouvel 2012, fig. 8 et 10, pp. 150-153).

La mise en perspective des données anciennes et récentes permet ici de révéler un exemple tout à fait remarquable d'évolution complexe d'un pôle de peuplement depuis La Tène moyenne jusqu'à la fin de l'Antiquité. Son intérêt réside autant dans l'importance des indices récoltés (mobiliers et photographies aériennes) que dans le fait qu'il s'agit là du centre politique (et probablement religieux) du territoire des Lingons. Le parcours ainsi révélé nécessite encore approfondissements et éclaircissements. Il réclame avant tout l'édification de dossiers de comparaison solides, présentant les parcours des autres sites urbains de la région. Il est aisé d'imaginer l'apport de tels travaux pour mieux appréhender les phénomènes complexes qui guident le processus d'urbanisation des Gaules et les mutations du réseau d'agglomérations entre la Protohistoire et la fin de l'Antiquité.

NOTES

1. Il subsiste une centaine de monnaies dans les réserves du musée de Langres (hors du médaillier) et une trentaine à la bibliothèque diocésaine. Toutefois, il est très probable que certaines proviennent en réalité du sanctuaire de Champigny-lès-Langres, comme semblerait l'indiquer un inventaire sommaire des monnaies découvertes sur ce site par l'abbé Maugère (Izri 2009, p. 71).
2. Sur un total de 229 monnaies inventoriées, on dénombre 40 monnaies gauloises (Izri 2009 p. 98 ; Menec 2009, p. 148).
3. Il faut d'ailleurs souligner que les monnaies offertes aux divinités sont très majoritairement des monnaies ordinaires et reflètent donc largement la circulation monétaire ordinaire (Izri 2011 ; Chameroi, Lambot 2011).
4. Une étude architecturale en cours, entreprise par Y. Maligorne et S. Février, devrait fournir des éléments complémentaires permettant d'étayer ces hypothèses.



BIBLIOGRAPHIE

- Babelon 1892** : BABELON (E.) — Rapport sur des fouilles pratiquées à Champigny-les-Langres par M. le chanoine Maugère, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1892, pp. 216-224 (repris dans *BSHAL* 1894, pp. 708-711).
- Barral et al. 1993** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.), RODET-BELARBI (I.) — Nouvelles données sur l'occupation précoce de Langres, *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 86-2, 1993, pp. 49-82.
- Barral 2011** : BARRAL (Ph.) — Dynamique de création et de romanisation des agglomérations dans l'Est de la France. In : RÉDDÉ (M.) et al. (dir.) — *Aspects de la romanisation dans l'est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, pp. 207-214 (Bibracte ; 21).
- Barral, Joly 2011** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) — Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. In : RÉDDÉ (M.) et al. (dir.) — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 543-556 (Bibracte ; 21).
- Barral, Lallemand à paraître** : BARRAL (Ph.), LALLEMAND (D.) — Les agglomérations ouvertes du II^e siècle av. J.-C. à spécialisation artisanale et commerciale : deux exemples du Centre-Est de la France, Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) et Varennes-sur-Allier (Allier) In : *Production – Distribution – Économie. Structure de l'habitat et de l'économie à la période de La Tène*, Actes du colloque international organisé par l'Université de Mayence (Institut für Vor-und Frühgeschichte) Otzenhausen, 28-30 oct. 2011, à paraître.
- Barral, Videau 2012** : BARRAL (Ph.), VIDEAU (G.) — De Bibracte à Vesontio : esquisse d'une périodisation de la fin de l'âge du Fer en Bourgogne et Franche-Comté. In : BARRAL (Ph.), FICHTL (S.) dir. — *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*. Actes de la table-ronde de Bibracte (Glux-en-Glenne, 15-17 oct. 2007). Glux-en-Glenne, Bibracte, 2012, pp. 95-113.
- Barral, Nouvel 2012** : BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.) — La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. In : SIEVERS (S.), SCHÖNFELDER (M.) dir. — *La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du 34^e colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg, 13-16 mai 2010. RGK, RGZM et AFEAF, Bonn, 2012, pp. 139-164.
- Barral, Thivet 2011** : BARRAL (Ph.), THIVET (M.) — Les sanctuaires de Mandeuire. In : RÉDDÉ (M.) BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, pp. 557-565 (Bibracte ; 21).
- Blanchet 1905** : BLANCHET (A.) — *Traité des monnaies gauloises et inventaire des trésors*, Leroux, Paris, 1905, 580 p.
- Bochaton 1998** : BOCHATON (J.) — Les fibules et la céramique sigillée du lieu-dit "Les Granges" de la commune de Champigny-lès-Langres, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 22, 332, pp. 427-439.
- Catherinet 1991** : CATHERINET (A.) — *L'enquête diocésaine de 1844. Archéologie préhistorique, gallo-romaine, religieuse et civile en Haute-Marne*, CERPHM, Saint-Dizier, 1991, 222 p.
- Chameroy, Lambot 2011** : CHAMEROY (J.), LAMBOT (B.) — Les monnaies romaines du sanctuaire du Népellier à Nanteuil-sur-Aisne (Ardenne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 104, n°2, 2011, pp. 59-90.
- Delestrée 1996** : DELESTRÉE (L.-P.) — *Monnayages et peuples gaulois du nord-ouest*, Errance, Paris, 1996, 144 p.
- Dupéré 2003** : DUPÉRÉ (B.) — *Le site de Champigny-lès-Langres, état actuel de la recherche*, mémoire de DEA, Paris, Université Paris IV, 2003, 209 p.
- Dupéré 2008** : DUPÉRÉ (B.) — Le centre culturel périurbain de Champigny-lès-Langres. In : BASSET (G.), VANMOERKERKE (J.) — *Images de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne*, Bull. Soc. Archéologique champenoise, 99, 2, avril-juin 2006, Epernay, 2008, pp. 86-87.

- Frézouls 1988a** : FRÉZOULS (E.) dir. — *Les villes antiques de la France I. Germanie supérieure 1 : Besançon, Dijon, Langres, Mandeuire*, AECR, Strasbourg, 1988, 505 p.
- Frézouls 1988b** : FRÉZOULS (E.) — Strabon et les voies d'Agrippa, *Ktéma*, 13, 1988, pp. 275-284.
- Frézouls 1991** : FRÉZOULS (E.) — Villes augustéennes de l'est et du nord-est de la France. In : GOUDINEAU (Ch.), REBOURG (A.) dir. — *Les villes augustéennes de Gaule*, Actes du colloque international d'Autun (6-8 juin 1985), Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, Autun, 1991, pp. 107-115.
- Gebhard 1989** : GEBHARD (R.) — Le verre à Manching : données chronologiques et apport des données. In : FEUGÈRE (M.) dir. — *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, Éditions M. Mergoil, 1989, pp. 99-106.
- Goudineau 1980** : GOUDINEAU (Ch.) — L'Antiquité. In : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), GOUDINEAU (Ch.), KRUTA (V.) — *La ville antique, des origines au IX^e siècle* (G. Duby, *Histoire de la France urbaine*), Paris, Seuil, 1980, pp. 89-97.
- Goudineau 1990** : GOUDINEAU (Ch.) — *César et la Gaule*, Paris, Errance, 1990, 365 p.
- Gruel, Popovitch 2007** : GRUEL (K.), POPOVITCH (L.) — *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 383 p. (Bibracte ; 13).
- Hostein 2012** : HOSTEIN (A.) — *La cité et l'empereur, les Éduens dans l'Empire romain d'après les panégyriques latins*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012, 543 p.
- Izri 2009** : IZRI (S.) — *Circulation et usage de la monnaie en Gaule du Centre-Est. Analyse de représentativité des ensembles monétaires et caractérisation de faciès-types de sites*, mémoire de Master 2, sous la direction de Pierre Nouvel, Université de Franche-Comté, 2009, 119 p. (+ base de données numérique).
- Izri 2011** : IZRI (S.) — Usages rituels de la monnaie. In : REDDÉ (M.) BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 1, pp. 21-74 (Bibracte ; 21).
- MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.)** dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen, 2011, vol. 2, pp. 639-654 (Bibracte ; 21).
- Izri, à paraître** : IZRI (S.) — *La circulation monétaire en Gaule du Centre-Est : Éduens, Lingons et Séquanais. Chronologie, territoire et société*, à paraître.
- Jeunot 2007** : JEUNOT (L.) — *Les monnayages gaulois dans l'Est de la France : émissions et circulation*, thèse de doctorat sous la direction d'Alain Daubigney, Université de Franche-Comté, Besançon, 2007, 471 p. (+ base de données numérique).
- Joly 2001** : JOLY (M.) — *Carte archéologique de la Gaule 52/2 : Langres*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CNRS, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, 188 p.
- Joly 2003** : JOLY (M.) — Langres, de la ville gauloise à la ville gallo-romaine. In : REDDÉ (M.), DUBOIS (L.), LAVAGNE (H.), QUEYREL (F.) dir. — *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Actes du cycle de conférences données à l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section, en 2001. Paris, De Boccard, 2003, pp. 227-236.
- Kasprzyk, Nouvel 2011** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.) — Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes. In : REDDÉ (M.) BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NOUVEL (P.), NUNINGER (L.), PETIT (Ch.) dir. — *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, vol. 1, pp. 21-74 (Bibracte ; 21).
- La Tour 1892** : LA TOUR (H. de) — *Atlas des monnaies gauloises*, Plon, Paris, 1892, 13 p., 55 pl.
- Luquet 1838** : LUQUET (J.-F.-O.) — *Antiquités de Langres et de ses environs*. Langres, Dejussieu, 1838, 353 p. (+ errata).
- May 1991** : MAY (R.) — Langres avant la conquête romaine. In : FLAMMARION (H.),

- GUYARD (M.), JOURNAUX (A.), MAY (R.), VIARD (G.) dir. — *Histoire de Langres des origines à nos jours. La vie d'une cité*, Caen, 1991, pp. 23-38.
- Méneç 2009** : MÉNEC (Fl.) — *Contribution à l'étude de la ville de Langres antique. Le site de la place des Etats-Unis, archives de fouilles d'Edmond Frézouls et mobilier archéologique*. Mémoire de Master 2, Paris, Université de Paris IV-Sorbonne, 2009, 217 p.
- Metzler 1995** : METZLER (J.) — *Das Treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg) : zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 1995. 2 vol., 789 p. (Dossiers d'archéologie ; 3).
- Péchoux 2010** : PÉCHOUX (L.) — *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl, 2010, 508 p. (Archéologie et histoire romaine ; 18).
- Petit, Mangin 1994** : PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. — *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (octobre 1992), Paris, Errance, 1994, 294 p.
- Sills 2003** : SILLS (J.) — *Gaulish and early British gold coinage*, Londres, Spink, 2003, 554 p.
- Strabon** : *Géographie*, trad. Amédée Tardieu, Paris, Hachette, 4 vol., 1867.
- Thévenard et al. 1996** : THEVENARD (J.-J.), VILLES (A.), NEISS (R.) — *Carte archéologique de la Gaule 52/1 : La Haute-Marne*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CNRS, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 372 p.
- Valdan 1929** : VALDAN (E.) — Découvertes archéologiques sur le territoire de Bannes, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 9, 123, 1929, pp. 320-322.

